

SEANCE DU 14 AVRIL 2009

L'An deux mil neuf, le Quatorze Avril à 18h30, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de RIONS, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean DESPUJOLS, Maire.

Etaient présents : Messieurs DESPUJOLS BEYLARD LEAL LEPINE BARGUES CHABAN MAZZI ZHAR
Mesdames CASTANIER DERVAU REAUT SEUVE VERDU

Etait excusée: Madame CHAVEROCHE

Monsieur ENCINAS a prévenu qu'il arrivera en retard

Secrétaire de séance: Mme CASTANIER

Date de convocation : 07 avril 2009

=====

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 03.03.2009

Après lecture faite par Mr DESPUJOLS, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 03 Mars 2009.

ORDRE DU JOUR

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Mr BEYLARD, Président de la Commission Finances, présente le compte administratif 2008.

RESULTAT DE L'EXERCICE 2008

Après examen de toutes les écritures de 2008, il se dégage un résultat de l'exercice 2008 de :

SECTION D'EXPLOITATION

RéalisationsDépenses : 665667.16
Recettes : 770610.93 d'où un excédent de 104943.77 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RéalisationsDépenses : 131906.22
Recettes : 187669.39 d'où un excédent de 55763.17 €

RESULTAT DE CLOTURE 2008

Compte tenu du solde d'exécution de 2007, le résultat de clôture pour 2008 est le suivant :

Section de Fonctionnement : +122298.13 €
*** Excédent reporté 2007 : 17354.36**
*** Excédent 2008 : 104943.77**

Section d'Investissement : + 21144.71 €
*** Déficit reporté 2007: 34618.46**
*** Excédent 2008 : 55763.17**

Mr le Maire ne pouvant prendre part au vote se retire et Mr BEYLARD, Président, demande aux Conseillers de se prononcer sur ces réalisations.

A l'unanimité, par 12 voix pour, le compte administratif 2008 est approuvé.

AFFECTATION DU RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2008

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2008, décide - à l'unanimité - de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement à affecter
Résultat de l'exercice excédent : 104943.77
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)excédent : 17354.36
Résultat de clôture à affecter (A1)excédent : 122298.13
Besoin réel de financement de la section d'investissement
Résultat de la section d'investissement de l'exerciceexcédent : 55763.17
Résultat reporté de l'exercice antérieurdéficit : 34618.46
Résultat comptable cumulé au E001excédent : 21144.71
Dépenses d'investissement engagées non mandatées 129 415.00
Recettes d'investissement restant à réaliser 76 638.00
Solde des restes à réaliser - 52 777.00
Affectation du résultat de la section de fonctionnement

**En couverture du besoin réel de financement dégagé à la section d'investissement
(recette budgétaire au compte 1068) 31632.29**

En excédent reporté à la section de fonctionnement 90665.84

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de Fonctionnement

Recettes : R 002 Excédent reporté : 90665.84 Euros

Section d'Investissement

Excédent: R 002 solde d'exécution N-1 : 21144.71 Euros

Recettes : R1068 excédent de fonctionnt capitalisé : 31632.29 Euros

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2008

Après examen et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion de 2008, dressé par Monsieur le Receveur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Arrivée de Monsieur ENCINAS

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET UNIQUE 2009

- SUBVENTION A LA CAISSE DES ECOLES

Monsieur le Maire rappelle que la Caisse des Ecoles est réactivée.

A l'unanimité, par 14 voix pour, le Conseil Municipal décide d'attribuer à la Caisse des Ecoles une subvention de 15250.00 €.

-SUBVENTION AU C.C.A.S.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer au CCAS une subvention de 7 000.00 €.

- CONTRIBUTIONS DIRECTES : VOTE DES 3 TAXES

Mr BEYLARD - Président de la Commission Finances - rappelle les taux moyens de 2008 au niveau :

Département	National	
Taxe d'Habitation	17.86	14.57
Taxe Foncière Bâti	24.12	18.74
Taxe Foncière Non Bâti	47.91	44.81

Il précise que la taxe professionnelle a été basculée sur la Communauté des Communes.

Le Président de la Commission Finances propose d'augmenter le taux des taxes de 1.80 % soit:

Taxe d'Habitation: de 10.21 % à 10.39%
Taxe Foncière Bâti: de 12.10 % à 12.31 %
Taxe Foncière Non Bâti: de 39.01 % à 39.71%

Le montant total du produit attendu s'élève à 254 396 €.

Les taux des 3 taxes sont mis au vote et acceptés à l'unanimité par 14 voix pour.

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a lieu d'augmenter les impôts car certaines recettes tels que les droits de mutation lors des acquisitions immobilières sont en baisse. Cependant l'augmentation est légère compte tenu du contexte de la crise actuelle mais nécessaire si l'on ne veut pas s'exposer à une baisse sensible du fonds national de péréquation calculé sur la pression fiscale.

- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Mr BEYLARD présente l'état des subventions accordées aux différentes associations rionnaises et extra-rionnaises. Les dossiers ont été débattus dans le cadre de la Commission Vie Associative. Après examen des demandes, ont été accordées par 14 voix pour :

Amicale Sapeurs Pompiers: 650 € + 400.00 € si Halloween a lieu

Corps Jeunes Sapeurs Pomp: 350 €

A.S.R. Football: 3 000 € + 500.00 € si tournoi de sixte a lieu

Automne Vermeil: 900 €

CDC Vallon Artolie: 4000 € (pour le festival à Rions)

Gym-Tonic: 1200 €

Moto-Club: 300 €

Sauvegarde Rions : 1 600 €

ACCA: 760 €

Cadets Cadillacais Béguey: 500 €

FNACA: 50 €

I.A.R.: 500 €

Football Féminin: 500 €

Musaraigne: 1 000 €

Entre 2: 200 €

Amicale Anciens Combattants: 150 €

Les Jardins de la Citadelle : 600 €

Refuge des Clochards Poilus : 305 €

Sim Embargo : 200 €

Prévention Routière : 70 €

TOTAL:17 735 € voté 17900 €

- PARTICIPATION BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à la bibliothèque municipale la somme de 1700.00 € pour couvrir l'ensemble des dépenses (matériel et achat de livres).

VOTE DU BUDGET UNIQUE 2009

Le Budget Unique a été élaboré par Mr BEYLARD qui le présente comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES RECETTES

011 - Charges à Caract général	270 00013	- Remb Rémun Pers	5 000
012 - Charges de Personnel	331 38070	- Produit Ventes	43 000
65 - Charges Gestion courante	116 700 73	- Impôts et Taxes	310 500
66 - Charges Financières	15 70074	- Dotations Subventions	385000
67 - Titres annulés		900	
73 - Atténuation Charges	42075	- Produit Gestion Cour	18000
022 - Fonds de Roulement	21419.84		
023 - Virt à la section Invest	95646.00002	- Exc Ant reporté	90665.84

TOTAL GLOBAL 852165.84 852165.84

SECTION D'INVESTISSEMENT

16 - Rembt capital Emprunts	43 0001068	- Excéd capitalisé	31632.29
20 - Immobil Incorporel	3 2001022	- FCTVA	35 311
21 - Immobil Corporel	273 0601323	- FDAEC	17 000
1323 - Conseil Général	35 988		
1323 - FDAVC	13 000		
1341 - DGE	27 738		
1321 - Etat	41 800	021 - Virt de la section fonct	95 646
001 - Ecx Ant reporté	21144.71		

TOTAL GLOBAL 319 260.00319260.00

Les travaux d'investissement proposés au conseil municipal sont les suivants :

<i>Révision P.O.S. Zone INA + Zone NAY + ZPPAUP:</i>	<i>3 200</i>
<i>Réfection Toiture + Zinguerie Eglise:</i>	<i>33 000</i>
<i>Acquisition Maison GONFRIER: frais notariés:</i>	<i>2 500</i>
<i>Enfouissement réseaux Place Cazeaux Cazalet :</i>	<i>9 250</i>
<i>Consolidation des Remparts:</i>	<i>71 760</i>
<i>Isolation Acoustique Restaurant Scolaire:</i>	<i>25 000</i>
<i>Electrification Portail Local Technique:</i>	<i>4 100</i>
<i>Acquisition Matériel Ecole (meubles):</i>	<i>1 500</i>
<i>Acquisition Matériel + Logiciels Mairie (cimetière):</i>	<i>8 500</i>
<i>Mitigeur Restaurant scolaire:</i>	<i>500</i>
<i>Acquisition Matériel Services techniques:</i>	<i>1550</i>
<i>Acquisition lave vaisselle Salle Polyvalente:</i>	<i>2000</i>
<i>Décharge du Broussey:</i>	<i>14500</i>
<i>Aménagement Secrétariat de Mairie:</i>	<i>2800</i>
<i>Chauffage Salle Polyvalente:</i>	<i>9600</i>
<i>Eclairage Public:</i>	<i>6500</i>
<i>Voirie:</i>	<i>68000</i>
<i>Toiture Local Employés:</i>	<i>5500</i>
<i>Aménagement aire de jeux:</i>	<i>6 500</i>

Le Maire indique au Conseil Municipal que ce budget a été élaboré à la suite de plusieurs réunions de travail de la Commission Finances.

Ainsi présenté, Monsieur le Maire demande de voter le Budget Unique 2009. La section de fonctionnement et la section d'investissement sont votées à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL

- REFECTIION VOIRIE COMMUNALE (F.D.A.V.C.)

Monsieur le Maire fait part au conseil Municipal de la nécessité d'effectuer des travaux sur la Voirie Communale.

L'estimation des travaux faite par l'entreprise Jean PEPIN de LANGON s'élève à la somme de 66520.32 € TTC

La longueur totale de la voirie communale était de 19469 mètres. Par délibération en date du 28.10.2003, la Commune a rétrocédé à la Communauté de Communes du Vallon de l'Artolie certaines voies pour un total de 6489 mètres, à savoir VC N°3 (1842 m), VC N° 16 (2076 m), VC N° 24 (1968 m), VC N° 34 (603 m). La voirie restant à la charge de la Commune est de 12980 mètres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide:

-de solliciter la subvention du FDAVC au Conseil Général à hauteur de 35% soit 17 335.00 €

-la quote part communale sera financée par autofinancement sur le budget 2009

DEMANDE DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT 2009

-REFECTIION VOIRIE COMMUNALE

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le montant des travaux s'élève à 55619.00 € HT soit 66520.32 € TTC pour la réfection d'un certain nombre de voies communales.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal:

-donne son accord quant à la réalisation de ce projet

-mandate Monsieur le Maire pour solliciter auprès de Madame la Sous-Préfète de la Gironde une subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement soit 25% de l'investissement HT soit 13 905.00 €

-s'engage à financer le montant résiduel par autofinancement soit 52615.32 €

-TRAITEMENT ACOUSTIQUE DU RESTAURANT SCOLAIRE

Monsieur le maire rappelle qu'il a été prévu au budget 2008 les travaux d'isolation phonique du restaurant scolaire estimés à 13500.00 € HT soit 16146.00 € TTC.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal:

-donne son accord pour la réalisation de ce projet en 2009

-mandate Monsieur le Maire pour solliciter auprès de Madame la Sous-Préfète de la Gironde une subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement soit 35% de l'investissement HT soit 4725.00 €

-s'engage à financer le montant résiduel par autofinancement soit 11421.00 €

**ADELFA (Association Départementale d'Etudes et de Lutte contre la Grêle):
Renouvellement Cotisation 2009**

Pour de soutenir la viticulture, le Conseil Municipal décide de renouveler sa cotisation pour l'année 2009 d'un montant de 200.00 €. Cette dépense sera inscrite au budget unique 2009.

**REFUGE DES CLOCHARDS POILUS: RENOUELEMENT
CONVENTION DE PARTENARIAT 2009**

Le Conseil Municipal décide de renouveler la convention de partenariat avec cette association pour l'accueil des chiens errants. Une subvention de 305.00 € est attribuée pour 2009.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 Heures 30.